



Commission scolaire
de la Côte-du-Sud



AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET 2013-2014

Avis public est par la présente donné que le budget de l'année scolaire 2013-2014 de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud sera soumis aux membres du Conseil des commissaires pour examen et adoption lors de la séance ordinaire qui se tiendra le mardi 25 juin 2013, à 19 h 30, au siège social situé au 157, rue Saint-Louis, Montmagny.

Donné à Montmagny, ce 30^e jour de mai 2013

Le secrétaire général intérimaire, Serge Mathurin